



Monsieur Jean CASTEX  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

Rennes, le 19 octobre 2020

**Objet :** Plan de relance et territorialisation - Contribution des agglomérations et métropoles de l'Ouest

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous, nous sommes convaincus que le plan de relance national, présenté le 3 septembre et détaillé le 21 septembre dans le cadre du projet de loi de finances 2021, ne pourra trouver de traduction concrète, dans des délais adaptés à l'urgence de la situation, sans l'implication des territoires. Depuis leur reconnaissance par la loi MAPTAM, nos grandes agglomérations et métropoles se sont attachées à « conduire un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion à l'échelle nationale et européenne » tout en respectant les objectifs de maîtrise budgétaire rigoureux qui leur étaient assignés.

Dans le cadre de la préparation des CPER 2021-2027, les agglomérations et métropoles de l'Ouest ont eu l'occasion de mettre en avant leurs grandes priorités. Celles-ci s'inscrivent pleinement dans les objectifs stratégiques aujourd'hui énoncés dans le plan de relance : écologie, compétitivité, cohésion. En tant que moteurs de la croissance sur des territoires larges au-delà de nos périmètres administratifs, nos projets en faveur de la transition écologique et énergétique, de l'accessibilité à grande vitesse ou d'une mobilité décarbonée, d'une recherche au service de l'innovation, de la santé ou de l'industrie du futur, sont des moteurs de croissance sur des territoires au-delà de nos périmètres administratifs. Ils constituent autant de leviers déterminants pour la résilience et la projection vers l'avenir des territoires régionaux et infrarégionaux.

Afin de répondre rapidement aux difficultés majeures de nos entreprises et de nos habitants, nous partageons également la priorité donnée à l'emploi. Tous les jours, les politiques publiques que nous déployons permettent d'amortir les conséquences sociales de la crise sanitaire, afin qu'en dépit de poches d'extrême pauvreté, nos agglomérations et métropoles restent des tremplins pour les plus jeunes et les plus précaires. Cette solidarité, nous la construisons également, au-delà de nos frontières administratives, à travers nos coopérations territoriales avec les territoires voisins périurbains et ruraux.



En première ligne dans la territorialisation du plan de relance, nos agglomérations et métropoles doivent également être en première ligne dans le pilotage des contractualisations à venir. C'est une condition indispensable à la mise en œuvre rapide des investissements programmés. Ainsi, suite à l'accord de partenariat que vous avez signé le 28 septembre dernier avec Régions de France, et dans la perspective des futurs Accords de relance régionaux, des CPER 2021-2027, puis des programmes opérationnels européens et Réact EU, nous souhaitons :

- au titre d'un volet métropolitain du CPER, une reconduction des contrats métropolitains intégrateurs de la stratégie de développement et d'aménagement, des principaux projets et actions, d'un volet coopération territoriale, et des programmes financiers d'accompagnement
- un volet urbain - métropolitain des futurs programmes opérationnels régionaux et de Réact EU, dans la continuité des précédents programmes 2014 - 2020, avec un pilotage local adapté (ITI ou autre instrument de territorialisation)
- une visibilité claire du pilotage de l'information et de la coordination des différentes mesures du Plan de relance à l'échelle régionale et infrarégionale, et notre association pleine et entière aux travaux d'élaboration du CPER et de l'accord de relance régional, aux instances de gouvernance et de suivi.

Il en va de la réussite dans les territoires du plan de relance national.

Confiants dans l'écoute qui sera apportée à notre interpellation collective, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, notre plus haute considération.

Nathalie APPERE

Christophe BECHU

François CUIILLANDRE

Johanna ROLLAND

David SAMZUN

Présidente du Pôle  
métropolitain  
Loire-Bretagne

Président d'Angers  
Loire Métropole

Président de Brest  
Métropole

Présidente de  
Nantes Métropole

Président de la  
CARENE

Présidente de  
Rennes Métropole



Copies :

Mme la Ministre de la cohésion des territoires

Mme la Préfète de la région Bretagne

M. le Préfet de la région Pays de la Loire

Mme la Présidente de la région Pays de la Loire

M. le Président de la région Bretagne